



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com
Website: www.un.int/mali

70^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

— 000 —

DEBAT GENERAL

-- 00 --

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
IBRAHIM BOUBACAR KEITA, Président de
la République, Chef de l'Etat du Mali**

(Seul le prononcé fait foi)

111 EAST 69TH STREET,
NEW YORK, N.Y.
10021

NEW YORK, LE 28 SEPTEMBRE 2015

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;

Monsieur le Secrétaire général;

Mesdames et Messieurs;

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre brillante élection à la présidence de la 70^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Le choix porté sur votre personne, le 15 juin dernier, est incontestablement la reconnaissance de vos qualités de diplomate chevronné, mais aussi un hommage rendu à votre pays, le Royaume du Danemark, qui entretient avec le mien d'excellentes relations d'amitié et de coopération.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de la disponibilité totale de ma délégation à œuvrer au plein succès de votre mandat.

Qu'il me soit également permis d'exprimer notre haute appréciation à l'endroit de votre distingué prédécesseur, Son Excellence Monsieur Sam Kahamba KUTESA de l'Ouganda, pour sa conduite remarquable et efficace des travaux de la session précédente.

Dans le même esprit, je voudrais rendre à Monsieur Ban Ki-moon, 8^{ème} Secrétaire général des Nations Unies, un hommage des plus mérités, pour son dévouement et son engagement constants en faveur de la paix et de la sécurité internationale.

Avant d'aller loin dans mon propos, je voudrais m'incliner devant la mémoire des victimes de la catastrophe, survenue à Mina (Arabie Saoudite) et qui a endeuillé le Mali et certains pays de la Ummah islamique. En cette douloureuse circonstance, je voudrais, au nom du Peuple et du Gouvernement maliens, présenter mes condoléances les plus attristées aux familles des disparus et souhaiter prompt rétablissement aux blessés.

Monsieur le Président,

Dans l'histoire des peuples et des institutions, il y a des coïncidences frappantes. Sont de celles-là, la symbolique de la date d'aujourd'hui, 28 septembre 2015 qui marque le 55^{ème} anniversaire de l'admission de mon pays, le Mali, à l'Organisation des Nations Unies, en vertu de la résolution 1491 (1960) adoptée par l'Assemblée générale, lors de sa 15^{ème} Session. Que la République Tunisienne et le Sri Lanka (à l'époque appelé Ceylan) trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude pour avoir parrainé cette admission.

Du 28 septembre 1960 au 28 septembre 2015, tous les Gouvernements qui se sont succédé au Mali n'ont épargné aucun sacrifice pour l'avènement d'un monde meilleur, débarrassé du spectre des conflits et des guerres, dont les principales victimes sont les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Dans sa quête permanente de paix, le Gouvernement du Mali, sous mon autorité, a toujours privilégié la voie du dialogue au langage des armes dans la résolution de la grave crise multidimensionnelle de laquelle nous sommes en train de nous remettre.

A cet égard, le Gouvernement du Mali s'est toujours conformé aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, des décisions et recommandations de la CEDEAO, de l'Union africaines, de l'OCI et du Mouvement des Non-alignés.

Participe de cette dynamique, l'initiative que j'ai prise, d'engager le Gouvernement du Mali dans les négociations inter-maliennes à Alger, avec l'accompagnement de la médiation internationale, y compris les Nations Unies, sous l'égide de l'Algérie dont il me plait ici, de saluer l'engagement personnel de son Président, Son Excellence Monsieur Abdel Aziz Bouteflika.

Après huit mois de discussion avec nos frères des régions du nord qui avaient pris les armes, je suis particulièrement heureux de vous présenter (le Président brandit une copie de l'Accord), l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger, dont le processus de signature a été parachevé à Bamako, le 20 juin 2015.

Monsieur le Président,

Le Mali a désormais un Accord de paix consensuel, qui sert de cadre général pour la résolution durable de toutes les dimensions de la plus grave crise de l'histoire de notre pays. Cet Accord, qui vient sceller à jamais la retrouvaille entre les Maliens, faut-il le rappeler, est le résultat de la volonté de l'ensemble des parties maliennes et de l'engagement à leurs côtés des membres de la Médiation internationale élargie. Il constitue un compromis équilibré prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties, dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que du caractère laïc et de la forme républicaine de l'Etat.

Il crée également les conditions de la stabilité à long terme, car la nation malienne retrouvée conduira efficacement une lutte sans merci contre le terrorisme, le narcotrafic et autres réseaux criminels dans le domaine de la migration irrégulière.

Monsieur le Président,

Je voudrais solennellement réitérer ici l'engagement du Gouvernement du Mali à respecter tous ses engagements découlant de l'Accord. Je relève, à cet égard, que le Comité de suivi de l'Accord (CSA), qui a commencé ses travaux le lendemain de sa signature, a déjà, entre autres, adopté son règlement intérieur et le calendrier de mise en œuvre de l'Accord, mis en place ses quatre (04) sous-comités, examiné les options de financement de son fonctionnement et travaille à aplanir la question de la représentation des mouvements.

Pour sa part, le Gouvernement du Mali a élaboré et présenté au Comité de suivi, un plan d'action global de mise en œuvre de l'Accord et un plan d'urgence pour la période intérimaire. Cette démarche, il convient de le souligner, a été vivement saluée par le Comité de suivi.

Cependant, il n'est pas superfétatoire de faire observer que la signature de cet Accord, loin d'être une fin en soi, requiert la mutualisation de tous les efforts dans le cadre de sa mise en œuvre, une mise en œuvre, qui représente le défi majeur du processus de paix dans notre pays.

C'est pourquoi, je voudrais ici lancer un appel pressant à la communauté internationale, particulièrement aux amis du Mali, en vue de la mobilisation effective des ressources techniques, matérielles et financières nécessaires à l'application de cet Accord.

Dans cette perspective, le Gouvernement organisera, le 22 octobre 2015, à Paris, une « Conférence pour le développement du Mali : les régions du nord au cœur de la paix et de relance économique ».

Monsieur le Président,

Je ne cesserai jamais d'insister sur la mise en œuvre diligente et intégrale de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, au risque de voir tant d'efforts consentis, être annihilés par des ennemis de la paix qui multiplient ces derniers temps, des actes terroristes partout sur l'étendue du territoire de notre pays.

Face à cette situation, le Gouvernement de la République du Mali réitère son appel à toutes les parties signataires de l'Accord et à la communauté internationale, à mutualiser leurs efforts et leurs intelligences pour bouter hors du territoire national et de la région du Sahel, un ennemi commun, à savoir les groupes terroristes et narco- djihadistes qui ne cherchent qu'à assouvir leurs appétits criminels aux moyens de la peur et de la terreur.

Monsieur le Président,

Je ne saurais conclure sans renouveler la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement maliens à l'endroit de notre Organisation commune, les Nations Unies, ainsi qu'à ses Etats membres pour l'appui multiforme et constant au processus de paix au Mali depuis janvier 2012.

Je me réjouis naturellement de l'adoption de la Résolution 2227 du Conseil de sécurité renouvelant pour la troisième fois le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dont je salue le travail remarquable accompli jusque-là et l'assure de mon soutien et de mon accompagnement pour la réussite de notre mission commune.

Sur le même registre, je tiens à exprimer la gratitude du Gouvernement du Mali en la Médiation internationale dirigée par l'Algérie, et comprenant l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la CEDEAO, l'Union

Européenne, l'Organisation de la Coopération Islamique, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et le Tchad.

Je salue également le rôle et la contribution décisive de la France au Mali et tous les sacrifices consentis à cet égard. Je salue aussi le rôle non moins important des Etats-Unis d'Amérique dans le processus de paix.

A toutes les nations amies et organisations internationales partenaires qui ont manifesté leur solidarité vis-à-vis du Mali en envoyant sur le terrain leurs enfants ou leurs experts pour défendre les valeurs qui fondent notre humanité, je renouvelle les sincères remerciements du peuple malien.

Je m'incline pieusement devant la mémoire de toutes les victimes, civiles comme militaires, maliennes comme étrangères, qui sont tombées sur le champ d'honneur au Mali, pour la défense de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie.

Je salue et remercie l'UNESCO, sous le leadership de sa Directrice générale Mme Irina BOKOVA, pour le travail remarquable accompli dans le cadre de la préservation des biens et expressions culturels au Mali, y compris la reconstruction des Mausolées de Tombouctou, classés patrimoine de l'humanité.

Monsieur le Président,

Lorsque les représentants de 50 nations signaient la Charte des Nations Unies, à San Francisco, le 26 juin 1945 et que la Charte des Nations Unies entrait en vigueur, le 24 octobre de la même année, nombreux sont les États, aujourd'hui représentés dans cette salle, qui n'avaient pas encore accédé à l'indépendance.

70 ans après, il est heureux de constater que les Nations Unies comptent 193 États membres, tous engagés à préserver les idéaux de San Francisco, fondés sur les trois piliers que sont : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

C'est pourquoi, **Monsieur le Président**, la délégation de la République du Mali, que j'ai l'insigne honneur de conduire, se réjouit de votre

décision, ô combien opportune, de placer la présente Session sous le thème : « 70^{ème} anniversaire de l'ONU, l'action au cœur d'un nouvel engagement ».

Ce thème, dont le choix est d'une pertinence avérée, permettra assurément aux dirigeants du monde, épris de paix et de justice, de procéder à une évaluation objective du chemin parcouru par notre organisation commune et d'envisager l'avenir en ayant un regard critique sur les difficultés rencontrées, notamment dans les domaines où les Nations Unies et la Communauté internationale sont appelées à consentir davantage d'efforts pour répondre aux défis actuels et futurs.

Monsieur le Président,

A l'heure du bilan, nous nous réjouissons des progrès importants enregistrés dans la mise en œuvre des dispositions du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies relatives au règlement pacifique des différends dont la trame repose sur la négociation, la médiation, la conciliation, l'arbitrage, le règlement judiciaire, toutes choses qui ont permis d'assurer la prévention, la gestion, le maintien et la consolidation de la paix dans le monde.

Nous nous félicitons, également, des avancées significatives engrangées dans les domaines de l'accélération du processus de décolonisation, du désarmement et de la promotion des droits de l'homme. Enfin, nous apprécions à sa juste valeur le renforcement des Accords régionaux en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, notamment entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Si ces succès montrent encore la pertinence de certains principes édictés par la Charte des Nations Unies, force est de reconnaître que leur mise en application a été rendue possible grâce à la volonté politique des Etats membres et à l'efficacité des fonctionnaires du système des Nations Unies, y compris les casques bleus, qui œuvrent inlassablement, sous le chapitre VII, pour l'avènement d'un monde meilleur. Que tous, trouvent ici, l'expression de la profonde gratitude du Peuple et du Gouvernement du Mali.

Monsieur le Président,

Dans un monde en perpétuelle évolution, notre organisation commune est appelée à s'adapter aux nouveaux défis. Participe de cette dynamique, la mise en œuvre du programme de développement durable après 2015 que nous venons d'adopter et qui est ainsi libellé : «Transformer notre monde: Le programme pour un développement d'ici 2030 ».

Pays Sahélien par excellence, mon pays, le Mali, subit de plein fouet les effets des changements climatiques à cause de la fragilité naturelle de son écosystème. L'ensablement et l'assèchement du fleuve Niger ainsi que la dégradation des sols et du couvert végétal aux conséquences insoupçonnées en sont de parfaites illustrations.

C'est pourquoi, le peuple et le Gouvernement maliens souhaitent vivement que les conclusions de la 21^{ème} Conférence des Etats parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), prévue à Paris en décembre prochain, puissent aboutir à la conclusion d'un Accord juridiquement contraignant afin de préserver ce qui peut encore l'être de notre environnement.

A ce défi majeur, s'ajoute la nécessaire promotion de la gouvernance économique mondiale et du financement du développement.

Les résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba, en juillet 2015, permettent d'espérer quant à la capacité de mobilisation de la Communauté internationale pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et ce, conformément au Consensus de Monterrey de 2002 et de la Déclaration de Doha de 2008.

En tant que pays en développement sans littoral et placé parmi les pays les moins avancés, le Mali salue l'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés et se félicite de l'atteinte, voire du dépassement par certains pays donateurs, du seuil de l'objectif de 0,7% de leur PIB à l'aide publique au développement qui continue d'être un support considérable pour l'économie de nos pays.

A ce propos, je voudrais, du haut de cette tribune, réaffirmer la reconnaissance du Gouvernement du Mali à tous les généreux donateurs qui, en mai 2013 à Bruxelles, ont bien voulu s'engager en faveur de la relance économique du Mali, à travers des annonces de contributions totalisant 3,5 milliards d'euros. Je saisis cette occasion pour appeler les pays qui ne l'ont pas encore fait, à honorer leurs engagements en vue de la mobilisation effective de ces annonces de contributions.

Concernant les sources de financements innovants, le Gouvernement du Mali soutient et encourage fortement l'initiative UNITLIFE dont le principe, simple, repose sur l'affectation à la lutte contre la malnutrition, d'une part infime des immenses richesses créées par l'utilisation et l'exploitation des ressources extractives en Afrique, et ceci afin que la mondialisation de la solidarité réponde à la mondialisation de l'économie.

A travers cette initiative, le Gouvernement du Mali envisage de prélever un pourcentage sur les revenus issus de l'exploitation de l'industrie extractive, en vue d'investir les fonds ainsi générés dans la lutte contre la malnutrition dans notre pays.

Monsieur le Président,

L'un des plus grands défis de notre époque concerne la migration internationale, un phénomène qui prend des proportions inquiétantes à cause de la pauvreté, des catastrophes naturelles ou causées par l'homme et du cynisme des acteurs du crime organisé.

En témoignent des dizaines de milliers de candidats à la migration irrégulière qui perdent leurs vies sur les routes du désert et dans les océans, à bord d'embarcations de fortune.

L'approche globale que la délégation du Mali propose, réside dans l'intensification du dialogue entre les pays de départ, de destination et de transit, à l'effet de trouver les solutions idoines qui puissent lier les impératifs de sécurité, de développement, de respect de la dignité humaine et de solidarité.

Ce faisant, les migrations se dérouleraient dans des conditions humaines et de façon ordonnée, et profiteraient à la fois aux migrants et aux sociétés des pays de départ et de destination.

Monsieur le Président,

Au plan sécuritaire, il est également apparu nécessaire que l'ONU renforce ses outils et mécanismes existants, dans l'optique de s'attaquer véritablement aux nouvelles menaces liées à la montée du terrorisme, de l'extrémisme violent, du narcotrafic et autres crimes connexes.

En dépit des progrès enregistrés par les Nations Unies dans le domaine de la paix et de sécurité, il est regrettable de constater que, de plus en plus, l'environnement international est marqué par la recrudescence de violences aveugles perpétrées ou commanditées par les groupes terroristes et narco-jihadistes tels que Ansar Dine, MUJAO, Al Mourabitoune, Etat islamique d'Irak et du Levant, Al Qaïda, Aqmi, Al-Shabbaab, BokoHaram, devenu Etat islamique en Afrique de l'ouest, j'en passe.

A l'évidence, il y a un besoin urgent de corriger le décalage existant entre les défis sécuritaires actuels et la doctrine des Nations Unies en matière de maintien de la paix, qui, il convient de le rappeler, a été conçue il y a bientôt 60 ans.

Du haut de cette tribune, je voudrais renouveler le soutien actif du Mali à toute initiative de réforme de l'architecture des Opérations de maintien de la paix intégrant cette réalité, car nul ne peut ignorer aujourd'hui que le terrorisme constitue une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales.

Le Mali soutient toutes initiatives de paix au Moyen Orient, en particulier, celles permettant aux peuples de la région, notamment le peuple palestinien de jouir enfin d'une paix juste et durable.

Par ailleurs, le Gouvernement de la République du Mali se réjouit aussi bien de la normalisation des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis d'Amérique. Je voudrais saluer, à cet égard, le courage et le réalisme politiques des Présidents Barack Obama, Raoul Castro et tous

les autres acteurs qui ont contribué à ces avancées historiques qui vont dans le sens de l'Histoire et devraient nous encourager à approfondir davantage la réflexion en cours sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Monsieur le Président,

La poursuite du débat sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, constituera un objectif transversal de la 70^{ème} Session.

Pour sa part, le Mali reste solidaire de la position commune africaine telle qu'énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, et poursuivra les échanges avec d'autres groupes régionaux, à l'effet de susciter la volonté politique nécessaire pour corriger l'injustice historique dont le continent africain continue d'être victime, en raison de sa non représentation dans la catégorie des membres permanents et sa sous-représentation dans la catégorie des membres non-permanents.

La réforme des Nations Unies doit également concerner la gouvernance économique mondiale pour rendre les institutions financières internationales plus aptes à aider les pays du sud à relever les défis du sous-développement.

A cet égard, je lance un appel pressant aux Etats membres, aux groupes régionaux et à la Communauté internationale à poursuivre le dialogue constructif en cours depuis 2009, afin que la réforme des Nations Unies puisse aboutir.

En effet, les amendements aux articles 23, 27, 61 et 109 de la Charte des Nations Unies, entrés en vigueur entre 1965 et 1968, montrent à suffisance que la réforme des Nations Unies est loin d'être une boîte de pandore qu'il faudrait craindre. Au contraire, elle permettra de respecter l'équilibre géographique dans les instances de décision de l'Organisation, d'améliorer les méthodes de travail, y compris les relations entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

L'ONU, ainsi réformée, gagnerait plus en crédibilité auprès de l'opinion publique internationale et donnerait à ses propres décisions plus de chances d'être acceptées et exécutées.

Monsieur le Président,

En terminant, je renouvelle l'engagement total du peuple malien en faveur des idéaux de la Charte des Nations Unies, en particulier la préservation des générations futures du fléau de la guerre.

Je vous remercie de votre aimable attention./.